

Paris, le 18 décembre 2023

#COP28 #Urgenceclimatique #RSE

Après la COP28, il faudra accélérer !

Le premier Bilan mondial adopté à la COP 28 après deux années de processus techniques et politiques constitue une étape cruciale pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. C'est l'occasion pour la Fédération CINOV de faire le point sur ses engagements et de partager sa vision de l'action pour accélérer la décarbonation dans le but d'atteindre l'objectif de 1.5°, de développer la résilience climatique face aux risques d'un monde à 3° et d'avoir une contribution inclusive aux objectifs de développement durable.

Huit ans après l'Accord de Paris, les parties de la Convention cadre des nations-unies pour le climat (CCNUCC) réunies à Dubaï ont pris acte de l'écart abyssal entre l'objectif d'un réchauffement global de +1.5° et le risque d'un monde à +3° par rapport à la période préindustrielle.

Une série de décisions ont été adoptées pour résorber cette dérive, qu'il convient de saluer et d'en remercier vivement les forces de progrès. L'objectif 1.5° est poursuivi, notamment avec une transition éloignant des énergies fossiles et une sortie juste de leurs subventions, un doublement de l'efficacité énergétique et un triplement des énergies renouvelables à 2030, une mise en œuvre effective des contributions nationales à la réduction, un relèvement d'ambition des États d'ici 2025, un renforcement de l'adaptation et des moyens accrus, en plus de l'opérationnalisation du fonds abondé à Dubaï contre les pertes et dommages pour les territoires déjà touchés.

Cela sera-t-il suffisant ?

Rien n'est moins sûr, mais dans cette « course à zéro », tout doit être fait maintenant pour limiter les risques d'un effondrement écologique.

Mobilisée depuis 25 ans sur les enjeux de développement durable, la Fédération Cinov a notamment endossé la [charte climat FIDIC](#) et l'[engagement volontaire français pour la nature](#) en 2020.

A l'occasion de la COP28, le 6 décembre, c'est aux côtés de FIDIC et de l'Alliance globale pour la construction et les bâtiments (GABC), coalition d'États et d'acteurs du secteur privé, que la Fédération Cinov a soutenu l'initiative pour des « bâtiments zéro émissions et résilients pour tous », le « [Building breakthrough](#) », accélérateur de l'action à 2030.

En effet, avec une part de 37% des émissions mondiales, la décarbonation du secteur des bâtiments et de la construction représente un potentiel de progrès majeur, tout en devant être résilient à un climat plus chaud et plus aléatoire dans les années et décennies à venir. La France accueillera une conférence ministérielle internationale et du secteur privé les 7-8 mars 2024 à Paris pour accélérer la mutualisation des capacités favorables au déploiement de

politiques et des pratiques de performance climat dans le secteur de la construction. Un champ où les adhérents de la Fédération Cinov peuvent témoigner d'une expérience, tant avec la réglementation environnementale 2020, que pour l'ensemble du patrimoine bâti avec les démarches volontaires du [Plan Bâtiment Durable](#), de l'association HQE et du réseau des associations « Bâtiments Durables » en région.

Plus largement, les membres de la Fédération Cinov offrent aux parties les connaissances, la technologie et le savoir-faire utiles à la conception, à l'évaluation et à la concrétisation de services, produits, bâtiments, infrastructures « bas carbone » pour des individus, des organisations, des villes et des territoires attractifs et résilients au changement climatique.

La transformation culturelle et professionnelle favorable au climat et à la nature peut être accélérée par le développement de la responsabilité sociétale.

La Fédération Cinov, qui regroupe majoritairement des TPME, promeut une RSE ambitieuse auprès de ses adhérents. A cet égard, elle vient de mettre à disposition un Guide RSE pour les métiers de la branche BETIC, et dialogue avec ses parties prenantes pour encourager les bonnes pratiques - en référence à « l'objectif 1.5°C » contribuant aux objectifs de développement durable - pour :

- La sensibilisation aux enjeux et solutions liés au climat et à la nature ;
- Les innovations métiers liées aux solutions bas carbone et d'adaptation, comprenant celles fondées sur la nature ;
- Le soutien à la prise en compte du critère climatique dans les marchés ;
- Un échange régulier avec les parties concernées pour le déploiement de solutions efficaces et inclusives.

Contact : pdebrisoult@mmconseil.com – 06 80 98 92 83

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION CINOV ET DE LA BRANCHE BETIC

La Fédération Cinov est la fédération des métiers de la prestation de services intellectuels. Elle regroupe les entreprises du conseil, de l'ingénierie et du numérique, et accompagne les femmes et les hommes des 14 syndicats métiers et des 15 fédérations régionales qu'elle fédère et qui représentent 92 000 entreprises (99,5 % sont des TPE-PME), 153 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 1 100 000 collaborateurs. Fédération patronale représentative de la branche Bureaux d'Études Techniques, des Cabinets d'Ingénieurs Conseils (BETIC), la Fédération Cinov anime plus de 350 mandats dans plus de 60 instances : instances paritaires « social et formation », organisations internationales, pôles techniques, organismes professionnels et organismes de normalisation et de qualité. La Fédération Cinov est membre fondatrice et administratrice des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opérateur de Compétences (OPCO) Atlas et FIF.PL, les organismes de qualification OPQIBI et ISQ-OPQCM et les fédérations internationales et européennes FIDIC et EFCA. Elle est également administratrice-fondatrice de l'IPTIC (Institut de Promotion des Techniques de l'Ingénierie et du Conseil), de l'OPIIEC (observatoire paritaire), de l'Association Bilan carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de CONSTRUCTION21.